



FCO Marchandises : Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises

(Voir exemple dans le livret d'accueil ci-joint)

Code de la fiche : RS5769

Certificateur : MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE

Date d'échéance de l'enregistrement 31-12-2026

La Formation Continue Obligatoire (FCO) Marchandises permet aux conducteurs professionnels de renouveler leur qualification tous les 5 ans. Elle vise à actualiser les connaissances réglementaires, techniques et environnementales essentielles à l'exercice sécurisé et efficace du transport de marchandises.

€ Tarif

799 €

⌚ Durée

35 heures



Objectifs de la formation :

Actualiser les connaissances réglementaires et sécuritaires du transport routier.

Renforcer les compétences en conduite économique et sécurisée.

Intégrer les évolutions techniques et législatives récentes.

ⓘ Pré-requis

Être titulaire de la qualification initiale (FIMO) ou avoir déjà suivi une FCO.

Être titulaire du permis C ou CE en cours de validité.

ⓘ Public cible

Conducteurs professionnels titulaires de la qualification initiale (FIMO) souhaitant renouveler leur qualification.

☰ Programme

Module 1 : Actualisation des connaissances réglementaires

- Rappel des réglementations sociales européennes.
- Évolutions récentes du cadre juridique du transport de marchandises.

Module 2 : Sécurité routière et conduite préventive

- Techniques de prévention des risques routiers.
- Actualisation des règles de sécurité routière spécifiques aux poids lourds.

Module 3 : Écoconduite et conduite économique

- Optimisation des consommations de carburant.
- Utilisation efficace et rationnelle du véhicule.



Module 4 : Santé, sécurité et conditions de travail

- Prévention des risques professionnels et sensibilisation à la santé du conducteur.
- Ergonomie et gestion du stress au volant.

Module 5 : Pratique professionnelle de conduite

- Exercices pratiques de conduite sécurisée et économique.
- Maneuvres professionnelles, gestion des incidents et des urgences.

Modalités pédagogiques

- **Durée de la formation :** 35 heures.
- **Format :** Présentiel combinant théorie et pratique.
- **Méthodes d'enseignement :** Cours interactifs, exercices pratiques en véhicule, études de cas et mises en situation réelles.
- **Équipements :** Véhicules poids lourd adaptés, simulateurs, supports pédagogiques numériques et physiques.

Évaluation et Validation

- **Évaluations théoriques :** Tests de connaissances en fin de formation.
- **Évaluations pratiques :** Conduite évaluée en situation réelle.
- **Validation :** Attestation de formation continue obligatoire (FCO).

Débouchés et Perspectives

- Renouvellement de la qualification pour poursuivre l'exercice professionnel de conducteur routier de marchandises.
- Mise à jour régulière des compétences pour évoluer professionnellement.

Accessibilité et Conditions d'Accueil

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Tous nos centres sont habilités à accueillir les personnes en situation de handicap. Néanmoins, pour ce type de formation, nous invitons les PSH à prendre contact au préalable avec notre partenaire l'Agefiph et du Fiphfp pour une prise en charge adaptée.

Référent PSH : Mr Haudouin – 01.86.90.90.45

Référent Handicap : Néguib Faye : 07 44 30 98 10 / nfaye@nayan-formation.fr

L'Expérience NAYAN Formation

Nos centres de formation offrent :

- Des formateurs qualifiés et expérimentés.
- Une pédagogie interactive et adaptée aux besoins des professionnels.
- Un matériel performant et reconnu par les acteurs du secteur.
- Des locaux modernes et confortables.

Informations pratiques

- **Durée :** 35 heures.
- **Coût :** 799 €.
- **Dates et lieux :** Sessions régulières dans les centres de formation Nayan Formation (93, 94).
- **Financements possibles :** Financement personnel, CPF, Pôle emploi, OPCO Mobilités.
- **Contacts :** Pour plus d'informations, contactez-nous au **01.86.90.90.45** ou par email à **contact@nayan-formation.fr**.



Suivi des résultats

- Période : Janvier 2024 – Juin 2025
- Taux de réussite (%) : 100%
- Taux d'abandon(%) : 0%
- Taux de retour à l'emploi (%) : -%
- Taux de satisfaction stagiaire : 96%